



Discours

Paris, le 16 octobre 2018

Seul le prononcé fait foi

Françoise Nyssen, ministre de la Culture : discours de passation de pouvoirs, mardi 16 octobre 2018

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Merci à vous d'être venus si nombreux à cette passation de pouvoirs.

« Passation de pouvoirs » : il y a derrière ces mots l'idée d'une continuité. Une continuité indispensable, dans l'action publique et en particulier au ministère de la Culture. Il y a aussi ce mot « pouvoir », à la polysémie trompeuse, un mot qui doit dire « pouvoir de faire ». C'est en tout cas ainsi que je l'ai entendu.

A mon arrivée, il y a dix-sept mois, j'avais prononcé ces quelques mots d'Edgar Morin « à force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on oublie l'urgence de l'essentiel. »

Cette phrase m'a servi de boussole dans ce nouveau monde que j'ai découvert. Le nouveau monde, pour celles et ceux qui, comme moi, venaient d'ailleurs, ce fut cette vie publique dont nous ne savions rien, une vie institutionnelle codée.

Nous n'y étions pas tous préparés. Pour nombre d'entre nous, un temps d'adaptation fut nécessaire ; adaptation à une forme de violence, à la dureté politico-médiatique. Cela n'a échappé à personne.

Malgré tout, ma vie de ministre a été un moment heureux.

Je suis heureuse et fière du travail accompli pendant un an et demi.

Je veux exprimer ma gratitude au Président de la République et au Premier ministre qui m'ont donné cette chance de découvrir, à 66 ans, un nouvel univers. Leur exprimer ma volonté inébranlable de les voir réussir ce quinquennat. Exprimer aussi ma reconnaissance car ici, rue de Valois, mais surtout partout en France, j'ai été en mesure de « faire » :

Faire ce en quoi je crois depuis mon engagement de jeunesse, dans les luttes qui animaient Bruxelles après mai 68.

Faire au service de la culture, qui est le plus beau des combats. Faire pour mon pays : la France.

Je suis arrivée ici en militante de la culture ; j'en sors telle que je suis entrée, avec la même détermination, avec les mêmes convictions, et avec une énergie décuplée. Car je mesure aujourd'hui plus encore qu'hier l'immensité des enjeux auxquels font face la France et l'Europe.

Cher Franck Riester,

Je vous passe le flambeau, rassurée de savoir ce ministère entre de bonnes mains. Et avec la fierté d'avoir pu porter des combats majeurs au service de l'intérêt général, depuis ce Ministère de la Culture : le plus beau des Ministères.

Il est le plus beau des Ministères car nous sommes en France, et que le destin de la France a toujours été profondément lié à celui des arts.

Il est le plus beau des Ministères car les femmes et les hommes qui le font vivre, dans cette administration, dans les territoires, dans les établissements culturels, dans les ateliers, dans les écoles, ces femmes et ces hommes sont mus par une force qui les dépasse.

Il est le plus beau des Ministères car il a besoin, en permanence, de se réinventer.

Son histoire se confond avec celle de la Vème République.

Comme la Vème République, il fêtera très prochainement son 60e anniversaire.

Alors que le temps « Malraux » fut celui du maillage territorial, et le temps « Lang » celui d'un ministère qui prit à bras le corps les sujets de société, notre temps porte une responsabilité : celle de proposer une nouvelle vision politique.

Mettre le ministère de la culture au service de ceux qui sont exclus, combattre la « ségrégation culturelle » : ce fut là le sens de mon action.

La ségrégation culturelle, c'est celle qui laisse de trop nombreux Français aux portes de nos théâtres, nos opéras et nos musées. C'est celle qui fait de la culture un privilège réservé à quelques-uns, et qui fait se dire à une majorité : « la culture, ce n'est pas pour moi ».

La culture est une chance pour tous. Mais si certains parviennent à la saisir, une majorité reste sur le bord du chemin.

Nos nations, nos sociétés font face à tant de fractures. La fracture culturelle n'est pas au cœur des débats ; elle n'en est pas moins dangereuse. Parce qu'elle est au carrefour de tant de choses – des territoires, du savoir, de l'émancipation individuelle et collective, de l'identité, des civilisations – combattre cette fracture devrait être prioritaire.

Alors, forte de ce qu'ont accompli celles et ceux qui m'ont précédé, forte de ce que j'avais pu porter dans ma vie professionnelle et associative, forte enfin du soutien du Président de la République, qui aime la culture comme peu de ses prédécesseurs depuis François Mitterrand, j'ai porté le combat contre la ségrégation culturelle.

Le combat contre la ségrégation culturelle, je l'ai d'abord mené à l'école, qui doit être un lieu d'égalité. Dès mon arrivée au ministère de la Culture, j'ai fait de l'éducation artistique et culturelle une priorité. Avec Jean-Michel Blanquer, nous avons travaillé de concert, mis en commun les ressources de nos ministères, réuni DRAC et recteurs, autour d'une seule ambition : faire de l'éducation artistique un droit universel, intégré au cursus de 100% des enfants, de 3 à 18 ans. Avec le programme « Une chorale dans chaque école », le plan « Tous musiciens d'orchestre », la sanctuarisation de 2h consacrée aux arts et à la culture dans l'emploi du temps de chaque enfant, nous faisons de cette ambition une réalité.

J'ai eu une obsession : placer la pratique artistique au cœur de notre projet. Une pratique artistique, encadrée par les acteurs culturels pour accompagner les enseignants. Parce qu'elle seule permet aux enfants de devenir acteurs de leur vie.

Le combat contre la ségrégation culturelle, je l'ai prolongé par le Pass Culture, nouveau service public culturel, appli géolocalisée indiquant toute la vie culturelle à proximité. Tout était à inventer ; nous l'avons construit avec ceux à qui il s'adresse en premier lieu : les jeunes. Il sera un outil au service de leur pratique artistique et de leurs sorties culturelles. Sa très prochaine expérimentation devrait nous mettre sur la voie de la généralisation à toute une classe d'âge, dès 2019.

Le combat contre la ségrégation culturelle s'incarne dans mon combat pour ouvrir plus et ouvrir mieux les bibliothèques, lancé avec la mission que j'ai confiée à Erik Orsenna. Plus de 250 bibliothèques se sont engagées à élargir leurs horaires d'ouverture, pour s'adapter au rythme de vie de nos concitoyens. Ce seront 6 heures d'ouverture supplémentaires par semaine en moyenne. Un Français sur six va bénéficier de ces nouveaux horaires.

Le combat contre la ségrégation culturelle, c'est aussi un combat pour nos territoires.

Le plan « culture près de chez vous » y contribue. Après avoir établi un diagnostic chiffré pour objectiver l'exclusion, j'ai décidé de rompre avec une forme de parisianisme culturel, qui parfois s'ignore mais souvent s'assume. J'ai voulu redonner la parole à des territoires dont on ne se souciait plus. J'ai voulu y forger des projets culturels sur-mesure, dans toutes les disciplines. J'ai voulu favoriser l'itinérance artistique et l'esprit des nouveaux commanditaires, pour démultiplier l'action de tant d'acteurs déjà engagés.

Cela n'a pas toujours plu. Les ricanements et objections qui ont accompagné notre volonté de rendre La Joconde itinérante résument un état d'esprit. La Joconde à New-York, oui ; à Vesoul, non.

Présenter des œuvres d'art remarquables jusqu'ici réservées aux métropoles dans la plaine vosgienne, à la Martinique ou dans les quartiers populaires d'Evreux : c'est ce

que nous accomplissons avec le catalogue des désirs qui va permettre le prêt de 500 chefs d'œuvre ou encore le déploiement des 200 micro-folies partout en France, notamment dans les zones les moins dotées.

Dans ce combat, j'ai amorcé avec fierté un rééquilibrage territorial, dans le budget du ministère. Les crédits déconcentrés affectés aux régions ont cette année été augmentés de 44M€, les portant à 860M€. Désormais, plus de 70% des crédits d'intervention du ministère seront gérés par les DRAC.

C'est aussi dans cet esprit que j'ai souhaité renforcer et sanctuariser sur l'ensemble du quinquennat le budget en faveur du patrimoine, notamment pour aider les communes à faibles moyens : la restauration de leur patrimoine contribue à leur revitalisation. Pour élaborer et mettre en œuvre cette stratégie pluriannuelle pour le patrimoine, j'ai pu m'appuyer sur la direction générale des patrimoines, l'ensemble de ses agents, Jean-Michel Loyer-Hascouet, qui tient la barre depuis plusieurs mois et que je remercie.

J'ai souhaité dans mon action nouer un nouveau Pacte avec les élus locaux, avec toutes les collectivités territoriales, dans une logique partenariale avec l'Etat. J'aime à penser que j'aurai été la ministre des territoires, soucieuse de construire dans un esprit de solidarité territoriale.

Le combat contre la ségrégation culturelle se mène aussi dans le milieu professionnel. C'est un combat pour donner à tous et surtout à toutes un égal accès aux métiers de la culture ; c'est le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le spectacle vivant, dans le cinéma notamment- avec le bonus de 15% sur le soutien mobilisé pour la production, pour les films dont les équipes sont exemplaires en matière de parité.

Je veux remercier Agnès Saal et lui témoigner toute mon amitié. Elle a porté ce sujet à bras le corps, et son engagement n'a jamais faibli.

Notre pays a besoin de ses créatrices et de ses créateurs. Il a besoin de ses artistes. Je n'ai eu de cesse de les défendre et de les protéger.

C'est tout le sens du second versant de mon action : relever le défi de la régulation et de sa nécessaire modernisation. Ce défi, je l'ai relevé au niveau européen.

Avec le vote par le Parlement européen en faveur des directives SMA et droit d'auteur, nous avons remporté deux victoires majeures.

La première nous permet d'intégrer à notre modèle les plateformes de vidéos à la demande (comme Netflix) et d'hébergement (comme Youtube) ; de leur imposer les mêmes obligations de financement de la création française, et les mêmes exigences de diffusion d'œuvres européennes qu'aux acteurs traditionnels.

La seconde permet une rémunération plus juste des auteurs et des créateurs sur Internet, et la création d'un droit voisin pour les éditeurs de presse.

En protégeant les créateurs à l'heure du numérique, l'Europe politique nous a apporté la plus belle des preuves de sa capacité à protéger notre modèle culturel.

Ce défi de la régulation, c'est celui que nous a imposé la manipulation de l'information.

En brouillant les frontières du vrai et du faux, en transformant la confiance en défiance, les fausses informations, propagées artificiellement sur les réseaux sociaux, détruisent à petit feu la confiance et menacent nos démocraties.

Avec conviction, j'ai défendu aux côtés de la majorité des propositions de loi qui répondent efficacement à ces menaces, et protègent la vitalité du débat démocratique. Loin des caricatures qu'on a pu faire de ce texte, nous avons su trouver des mesures équilibrées et nécessaires pour préserver nos libertés.

J'ai par ailleurs doublé le budget du ministère consacré à l'éducation aux médias. Elle est notre meilleur rempart face à la désinformation.

Ce défi de la régulation irrigue les chantiers de l'audiovisuel.

Prenez-en bien soin, cher Franck Riester !

Sur l'audiovisuel public, c'est main dans la main avec les dirigeants des 6 sociétés concernées que nous avons mené à bien le scénario de l'anticipation. La transformation initiée permettra à notre audiovisuel public de devenir résolument numérique, de partir à la conquête de la jeunesse, et d'accentuer la proximité de son offre pour refléter tous les atouts des territoires. Je veux remercier chaleureusement Delphine Ernotte, que j'ai toujours su trouver à mes côtés dans ce travail de grande ampleur, de même que Sibyle Veil, qui a rejoint ce tandem pour en faire un trio qui reste une de mes plus belles expériences comme ministre.

Sur la loi de 1986 sur la régulation audiovisuelle, nous avons été depuis des mois sur le métier, pour poser les fondations d'une réforme ambitieuse. La modernisation que j'ai enclenchée fera évoluer une régulation dépassée, inadaptée. Elle intégrera enfin dans notre modèle les acteurs numériques, totalement installés dans nos usages, mais qui croient encore pouvoir échapper aux règles.

Ce défi d'une régulation modernisée était au cœur de la réforme de la chronologie des médias et de mon combat contre le piratage.

Je suis heureuse que la quasi-totalité des acteurs l'ait signée. Je ne doute pas qu'elle sera pleinement confirmée dans les jours qui viennent, en même temps que les acteurs historiques du financement de la création s'engageront avec leurs partenaires. Ils y travaillent en ce moment même, dans un esprit de responsabilité que je salue.

A mon arrivée, les discussions professionnelles étaient bloquées depuis 5 ans. J'ai donc pris la décision de rouvrir le chantier et d'engager une médiation, avant de reprendre moi-même la main, pour que chacun saisisse ce momentum.

Ces chantiers s'inscrivent dans notre combat majeur contre le hold-up du siècle que constitue le piratage des œuvres.

Sur l'ensemble de ces sujets comme sur la réforme de la loi Bichet, j'ai pu compter sur l'implication constante de la DGMIC et de son directeur, Martin Ajdari. Je tiens à leur témoigner ma profonde reconnaissance.

J'ai souvent dit que la régulation était la mère de la liberté. J'y crois profondément. C'est la raison pour laquelle j'ai porté avec constance, dans le cadre du budget 2019, la nécessité de renforcer la filière musicale en créant le Centre national de la musique. Car j'ai la conviction qu'il est des moments à saisir, comme ce fut le cas pour le cinéma dans l'après-guerre, chère Frédérique, pour asseoir une vision d'un modèle de société. Pour renforcer toute l'économie de la culture.

Cette société, notre société se nourrit de ses artistes, de ses créateurs, qui bousculent et créent un désordre nécessaire, qui rendent nos enfants libres de leur pensée. Ces artistes doivent être au cœur du pacte républicain, protégés dans leurs droits de liberté de création, accompagnés par une protection sociale juste pour laquelle je me suis battue dans le cadre de la réforme de la CSG notamment, avec les équipes de la DGCA et de la DGMIC, cher Martin, cher Nicolas, chère Béatrice.

Nos créateurs, ce sont aussi nos architectes. Qu'ils nous aident à préserver le patrimoine d'aujourd'hui, qu'ils soient les créateurs du patrimoine de demain ; au croisement des enjeux de société – je pense à tous ces fils des « Lieux infinis » mis à l'honneur à la biennale de Venise ; du défi écologique qui doit être au cœur de toute l'action publique, ils doivent croiser un nouveau regard dans notre société, celui du « désir d'architecte » pour lequel j'ai souhaité faire émerger des propositions utiles qui viendront, je l'espère, nourrir votre réflexion cher Franck

Mesdames et messieurs,

A l'heure de partir, j'ai un regret. Ne pas avoir pu pleinement faire profiter le gouvernement de mon expérience d'éditrice. Les discussions avec la Haute autorité pour la transparence de la vie publique ont conduit à sortir de mon périmètre les politiques touchant à ma vie professionnelle, cette vie qui était la raison même de ma nomination. Si cette décision peut être fondée en droit, elle souligne une difficulté pour les personnalités de la société civile à partager leur expérience dans la sphère publique.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagnée dans mes missions au cours de ces 17 mois.

Avant d'arriver rue de Valois, j'avais déjà une conviction : celle que les directions régionales des affaires culturelles sont les bras armés essentiels, trop souvent mal aimés, d'une politique nationale qui doit s'incarner dans des territoires très différents. J'ai souhaité dès mon arrivée mieux les connaître encore, en comprendre l'étendue des missions, aller au-devant des agents, et faire comprendre à quel point leur rôle est fondamental. Je pars avec le sentiment d'avoir fait œuvre utile en les défendant, cher Laurent Roturier, et en mettant sur le métier les réformes nécessaires à leur pleine efficacité, grâce notamment au travail exemplaire de l'IGAC, la plus belle et la plus performante des inspections générales, chère Ann-José.

Je crois aussi à l'esprit d'équipe et à la nécessité d'une bonne articulation entre acteurs d'une politique : une administration centrale revalorisée dans son rôle d'élaboration de politiques qui soient poreuses aux évolutions de notre société, qui anticipent avec

agilité et vivacité le temps et les usages ; des opérateurs pleinement partie prenante de la stratégie ministérielle et acteurs dans la mise en œuvre des pans de la politique nationale. Tourner définitivement le dos à la tutelle tatillonne qui fait perdre de vue l'essentiel ; marcher, au sein de ce ministère, d'un même pas pour servir des orientations audacieuses au service de nos concitoyens. Voilà ce qui a animé mon travail et celui de mon cabinet, au service de ce ministère et de tous ses agents que je remercie de leur dévouement et de leur engagement.

J'ai pu compter sur le dévouement de l'ensemble des membres de mon cabinet. Ils n'ont jamais ménagé leurs efforts, sous la direction de Laurence Tison-Vuillaume, tenace et combative. Ils ont été en permanence sur le pont, en lien étroit avec les services.

Loïc, de tous les montages à la perfection de mes déplacements, de toutes les solutions.

Ambre puis Pierrick, qui m'ont familiarisée avec le Parlement, et m'ont accompagnée au banc que je redoutais un peu, et où je suis fière d'avoir porté un grand texte sur nos libertés publiques : celui sur la lutte contre les fausses nouvelles.

Sarah, si jeune et si talentueuse pour trouver les justes mots de mon désir de convaincre.

Gaël puis Marianne, si engagée à mes côtés pour m'épauler dans cet univers médiatique parfois cruel.

Frédérique puis Angélique, de tous les voyages à l'étranger, pour y défendre ma vision d'une Europe ouverte et accueillante.

Claire puis Denis, qui ont été mon prolongement pour dire mon amour des artistes ; mon respect de leur rôle primordial au cœur de la Cité ; ma volonté de défendre et conforter leur statut ; ma conviction que la liberté de création est un privilège fondateur de notre démocratie que je ne cesserai de porter, où que je sois.

Pierre-Emmanuel, Leïla, de mes combats pour une refonte ambitieuse de l'audiovisuel public.

Céline, qui a réussi à créer un axe très fructueux avec le ministère de l'Education Nationale.

Philippe, que Laurence est allée convaincre de rejoindre le bon côté de l'engagement en faveur de la Culture : celui de Victor Hugo, pour un budget de la Culture à la hauteur de ce qu'elle représente, de ses effets individuels et collectifs pour notre société.

J'ai pu également compter sur les équipes merveilleuses de tout mon quotidien : Dominique, Aude, Stéphane et Michaël, Lionel et toute son équipe, Pierre Ouvry et l'ensemble des membres du bureau du cabinet, sans oublier Félix et les autres ainsi que Laurence, Katia, Hafida et Rosita ; ceux qui jour après jour ont été à mes côtés, ici, rue de Valois. Et nos jeunes Alexandre et Pierre-Louis, qui ont déjà su imposer leur marque.

Qu'ils soient tous infiniment remerciés. Je les emmène dans mon cœur.

Monsieur le Ministre,

Je suis heureuse de vous passer le témoin car je connais votre qualité et votre engagement.

Je sais combien vous aimez les artistes, combien vous comptez les protéger.

Vous l'avez déjà montré, en prenant pleinement votre part dans la lutte contre le piratage ; en défendant avec ardeur la création d'un Centre national de la musique.

Rassemblez les énergies, les territoires, les acteurs pour porter ces combats comme vous avez déjà su le faire.

Demain comme hier, vous pourrez compter sur mon engagement de militante de la culture pour continuer à la servir, et vous accompagner dans cette aventure.

Avant de vous laisser la parole, je veux vous dire aussi, vous le rappeler pour ceux qui me connaissent, ma très grande préoccupation, ma vigilance vis-à-vis de « notre maison qui brûle », alerte lancée dès 2002. Il y a eu l'espoir suscité par l'engagement de tous les pays lors de la COP21 ; et aujourd'hui l'angoisse avec cet accord que les Etats ne mettent pas en œuvre.

La violence des intempéries, les victimes de l'Aude, les réfugiés climatiques, la multiplication des tsunamis, des centaines de morts en Indonésie : toutes ces victimes sont les victimes de notre inconséquence.

C'est de l'engagement des citoyens que viendront les solutions qui s'imposeront aux Etats. Je veux le croire. |

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC